

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du **patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre-Val de Loire
23, avenue de la Libération
45000 ORLÉANS
02 38 24 34 21
centrevaldeloire@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

Pour tout envoi de dons :

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Centre-Val de Loire
BP 70289
75867 PDC PARIS 18

COMMUNE DE MOLÉANS

1 rue du Moulin
28200 MOLEANS
02 37 96 18 98
mairie.moleans.28@wanadoo.fr
www.moleans.fr

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours du Crédit Agricole Val de France

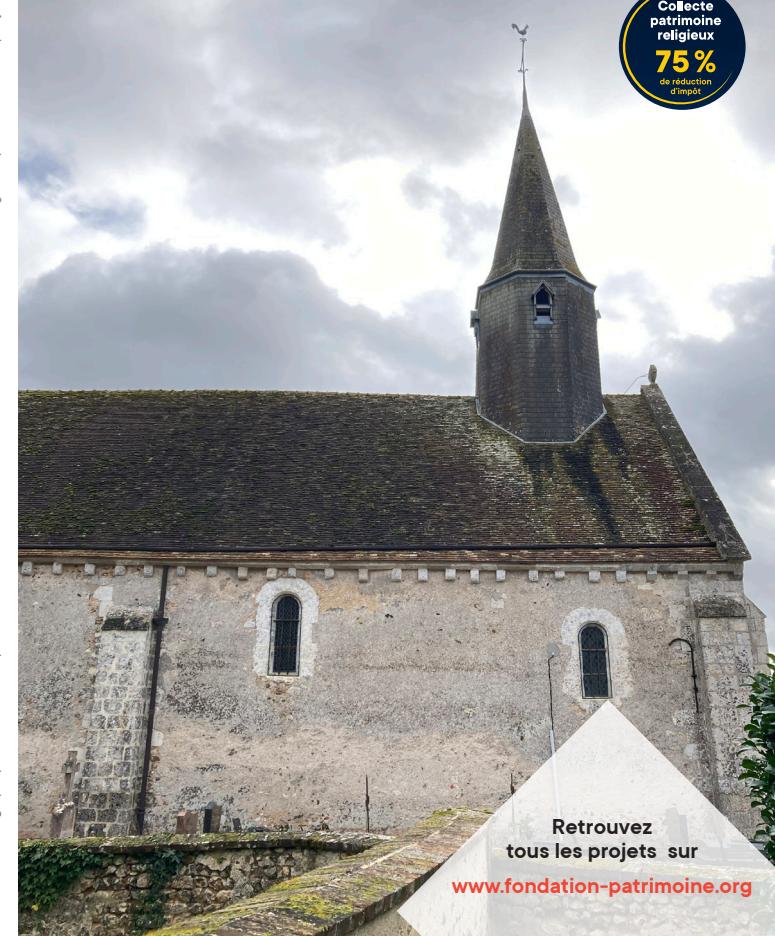


► Je donne !

Pour la restauration de

L'église Saint-Pierre de Moléans

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Moléans - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la préservation de l'église Saint-Pierre

◆◆ LE PROJET : SAUVEGARDER L'ÉGLISE DE MOLÉANS

Soutenez la restauration de l'église Saint-Pierre ! Les enduits extérieurs de cette église du XIX^e siècle sont en mauvais état, souffrant des eaux de ruissellement et des remontées capillaires. Ils ont été partiellement repris par des enduits en ciment qui aggravent la situation. Il est donc nécessaire de continuer les travaux engagés en 2003 et de procéder à la restauration de l'égout Sud. Ces efforts permettront de mettre hors d'eau l'église en entretenant les couvertures en tuiles du vaisseau principal et des faux-transepts, et en rénovant la couverture en ardoises de la sacristie. Les gouttières et descentes en zinc seront remplacées par des éléments en cuivre, et un système de collecte des eaux de pluie sera révisé, en assurant une réfection des enduits et enjointoiements des murs. Votre soutien est indispensable pour préserver ce patrimoine précieux.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : TRANSFORMÉE PAR LE MARQUIS DE PRUNELÉ.

Moléans, situé en Eure-et-Loir, à une dizaine de kilomètres à l'Est de Châteaudun, se trouve dans le site classé de la vallée de la Conie. Tout comme le château du XVII^e siècle, l'église Saint-Pierre fut remaniée par Ernest de Prunelé à partir de 1856. L'église abrite également une statue de Sainte Barbe en bois polychrome du XVII^e siècle et les armoiries des Prunelé sont visibles sur le vitrail de Saint Louis et à l'extérieur sur un médaillon du mur de l'abside. Le site,

inscrit dans le circuit touristique de Châteaudun, attire de nombreux visiteurs grâce à son riche patrimoine historique et culturel, renforçant son importance dans la région.

◆◆ LA MOBILISATION : UN ENGAGEMENT LOCAL FORT

À proximité de l'église se trouve le château de Moléans du XVII^e siècle, depuis des années, ses propriétaires s'attachent à le préserver et ont par le passé entrepris une complète transformation de l'église. La commune se devait de procéder à des travaux de rénovation pour conserver un ensemble harmonieux du site, très apprécié des touristes et des randonneurs.

L'abbé Victor de Musy a été guéri miraculeusement à Lourdes il y a 150 ans. Ainsi, chaque année, de nombreux fidèles viennent rendre grâce à la Vierge dans la grotte aménagée par Marie de Musy, nièce de l'abbé et épouse d'Eugène de Prunelé. La procession se rend ensuite à l'église Saint-Pierre, devenue également un lieu culturel accueillant des concerts. Ce projet de réhabilitation, porté par les habitants et les associations locales, contribue au développement touristique de la région et à la valorisation de ce patrimoine unique.

Montant des travaux	286 876 €
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Octobre 2024

© Commune de Moléans



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église Saint-Pierre de Moléans

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 3 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/101048



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Église Saint-Pierre de Moléans

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés 80 € 150 € 250 € 500 €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

* informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l' impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l' impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l' impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre